



Réversion divorce et remariage

Par **antartica**, le **16/06/2014 à 07:37**

Bonjour,rnrnVoilà j'ai divorcé en 2010 après 19 ans de mariage, 2 enfants sont nés de ce mariage.rnrnA ce jour j'ai rencontré un homme, divorcé lui aussi après 19 années de mariage et 3 enfants.rnrnNous aimerions nous marier en septembre 2014 mais une question se pose, je suis adulte handicapée, donc une pension AHA, qui sera supprimée, après le mariage....rnrnUn jour qu'en sera t'il des réversions de mon ex et de mon " mari " si je leur survie ??? rnrnCordialement

Par **aguesseau**, le **16/06/2014 à 09:58**

bjr,rnles règles sur les pensions de reversion varient selon qu'elle soient versées par le régime général de la sécurité social, des régimes complémentaires, du régime des fonctionnaires, en particulier certaines prévoient un plafond de ressources.rnla pension de reversion du régime général privé et indépendants est versée même en cas de remariage par contre elle est supprimée en cas de remariage pour les régimes complémentaires et fonction publique.rncdt

Par **antartica**, le **16/06/2014 à 14:07**

J'étais au courant pour les complémentaires, par contre la question est la suivante : rn comment sera t'elle partagée en années de mariage entre les ex épouses ?

Par **aguesseau**, le **16/06/2014** à **14:24**

le partage de la pension de reversion entre 2 ayants droits se fait au prorata du temps de mariage.

Par **antartica**, le **16/06/2014** à **14:36**

merci aguesseau

Par **antartica**, le **06/11/2014** à **11:34**

merci Jenny 89